

Droit et marché entretiennent des relations complexes : leur rencontre, inévitable, ne se fait pas sans heurts. D'un côté, le marché a tendance à bousculer le droit, à le soumettre à sa toute puissance amoralisée, implacable. De l'autre, le droit peut venir au secours du marché, lui permettre de fonctionner, l'accompagner dans ses différents développements en mettant à sa disposition des outils appropriés. Le droit – ou du moins son utilisation, voire son instrumentalisation – peut même aller jusqu'à faire sienne la logique de marché, en adoptant ses codes (marketing), sa logique (mise en concurrence) et sa finalité (sélection du meilleur).

La réflexion sur le thème « droit et marché » dépasse ainsi le strict cadre du « droit du marché », qui suppose déjà en lui-même une analyse critique de ses sources et des techniques qui lui sont propres. Mais il s'agit également de se demander si le droit n'est pas en passe de devenir lui-même un marché, dans certaines circonstances. C'est autour de ces deux axes, « *le droit du marché* » et « *le droit est-il un marché ?* » que s'est articulée la réflexion.

Les différentes manifestations de la rencontre du droit et du marché ont fait l'objet d'un colloque qui s'est tenu à la faculté de droit de Créteil (Université Paris Est Créteil, UPEC) le 12 décembre 2013. Une approche transdisciplinaire a été privilégiée, confrontant et articulant les points de vue de publicistes et de privatistes.

Ce colloque constitue le premier d'une série se déployant sur trois années et consacrée au marché, aux institutions et aux libertés, reprenant ainsi chacune des dimensions du laboratoire de droit MIL (marché, institutions et libertés) de l'UPEC.



9 782275 044491

www.lextenso-editions.fr

ISBN : 978-2-275-04449-1

45 €